

Fiche 1

Les acteurs de l'économie et les grandes fonctions économiques

I. Ce que vous avez vu en spécialité SES en Première et Terminale

En classe de seconde et en spécialité de première en SES, vous avez étudié le fonctionnement des marchés, et analysé le produit intérieur brut (PIB), ainsi que les sources et les défis de la croissance économique. En classes préparatoires ECG (1^{re} année), vous allez évoquer les principales relations entre les agents économiques et approfondir ce décryptage du circuit économique.

II. Ce qu'il faut savoir pour bien aborder la Prépa

Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

L'économie peut être représentée sous la forme d'un circuit connectant les grands acteurs économiques par des flux reliés aux fonctions qui les caractérisent. Cette représentation, même si elle reste un modèle très simplifié, n'en est pas moins féconde pour comprendre les mécanismes qui régissent l'économie et les interdépendances entre les acteurs économiques.

La comptabilité nationale analyse les relations économiques à partir des unités institutionnelles. Celles-ci sont des centres de décision économique autonomes. Ce sont les unités de base, les acteurs élémentaires de l'économie. Une entreprise, un ménage, une administration publique, constituent ainsi des unités institutionnelles.

Les unités institutionnelles sont regroupées en fonction de leur similitude dans ce que l'on appelle les secteurs institutionnels.

La comptabilité nationale retient ainsi six secteurs institutionnels :

- *les sociétés non financières* : elles ont pour fonction principale de fournir des biens et services non financiers ;
- *les sociétés financières* : elles ont pour fonction principale de fournir des biens et services financiers. Elles jouent un rôle économique important, permettant l'intermédiation financière : elles facilitent le financement des unités institutionnelles en besoin de financement, sur la base des ressources financières collectées auprès des unités institutionnelles en capacité de financement ;

- *les administrations publiques* : elles ont pour fonction principale de produire des services non marchands, et d'opérer une redistribution des richesses entre acteurs économiques. Leurs ressources proviennent principalement des prélèvements obligatoires ;
- *les ménages* : ils ont pour fonction principale de consommer. Mais il faut noter que parmi les ménages, on retrouve les entreprises individuelles, car leur comptabilité, pour des raisons historiques, n'est pas indépendante de celle du ménage. Pour cette raison, certains ménages ont également pour fonction de produire des services marchands ;
- *les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)* : leur fonction principale consiste à offrir aux ménages des services non marchands. Cependant, à la différence des Administrations publiques, elles ne financent pas cette production sur la base de prélèvements obligatoires, mais de contributions volontaires ;
- *le reste du monde* : il ne s'agit pas d'un acteur à proprement parler. En réalité, cet acteur est fictif, et son utilité réside surtout dans sa capacité à retracer les relations économiques entre le territoire national et le reste du monde. Mais il n'a pas de fonction ni de ressources particulières.

Le circuit économique simplifié

On peut retenir donc cinq acteurs principaux dans l'économie : les entreprises (les sociétés financières et non financières et les entreprises individuelles), les acteurs financiers (les sociétés financières), les administrations publiques, les ménages et le reste du monde. Nous retrouvons les sociétés financières dans les entreprises et les acteurs financiers car une banque ou une assurance est à la fois un acteur financier et une entreprise (même si parfois certaines ont un statut de mutuelle, elles produisent tout de même des services marchands). Dans le cadre de la comptabilité nationale, chaque secteur institutionnel est associé à une fonction principale. Cependant, chaque secteur a aussi d'autres fonctions économiques, plus ou moins secondaires, qui débouchent sur de nombreuses interactions avec les différents acteurs.

Ainsi, les entreprises ont pour fonction de produire des biens ou services marchands, mais elles jouent d'autres rôles importants dans l'économie : elles investissent et elles ont donc de ce point de vue besoin de l'épargne des ménages. Comme elles font appel au travail de leurs salariés, elles leur versent, en échange, des salaires. Puisqu'elles bénéficient des services des administrations publiques, elles versent des prélèvements obligatoires pour les financer. Enfin, les entreprises entretiennent des relations diverses avec le reste du monde : elles y exportent des biens et services, mais en importent aussi ; elles peuvent également faire appel à des financements étrangers si elles n'en trouvent pas suffisamment sur le territoire national, et financer des investissements à l'étranger.

Les sociétés financières jouent un rôle important dans le circuit économique par les services financiers qu'elles produisent, en mettant en relation les agents économiques qui ont un besoin de financement et des agents économiques qui dégagent une capacité de financement, et ce, dans un contexte de globalisation financière et de

mobilité internationale des capitaux. Les administrations publiques investissent et consomment, et elles créent donc des flux de dépenses qui bénéficient aux entreprises, à qui cette demande s'adresse, et qui peuvent remplir leurs carnets de commandes.

Les ménages, quant à eux, perçoivent des revenus du travail en contrepartie de leur participation à la production. Les ménages participent aux prélèvements obligatoires, afin de faire fonctionner les administrations publiques, ou afin de fournir des ressources au système de redistribution, et ils reçoivent en retour des revenus de transfert. Une fois cette opération réalisée, les ménages peuvent, à partir de leur revenu disponible, soit consommer soit épargner. Cette consommation fournit bien évidemment une demande aux entreprises, tandis que l'épargne va, quant à elle, être prêtée aux autres agents économiques, essentiellement les entreprises et les administrations publiques. Toutes ces interdépendances et toutes ces opérations économiques peuvent alors être représentées sous la forme d'un circuit économique modélisé. Certains flux passent par les différents marchés (marché des biens et services, marché financier), qui permettent la rencontre entre les offres et les demandes, et d'autres sont administrés, et mis en place par les administrations publiques.

III. Un document incontournable pour comprendre

Au-delà du PIB : un tableau de bord pour la France (tableau récapitulatif des thèmes et des indicateurs retenus (France Stratégie))

	Thèmes	Indicateurs
Économique	Travail	Taux d'emploi
	Investissement	Patrimoine productif
	Stabilité financière	Dettes publique et privée
Social	Santé	Espérance de vie en bonne santé
	Qualité de vie	Satisfaction à l'égard de la vie
	Inégalités	Écarts de revenus
	Éducation	Part des diplômés
Environnemental	Climat	Consommation carbone
	Biodiversité	Abondance des oiseaux
	Ressources naturelles	Recyclage des déchets

Source : France Stratégie, 2017

IV. Le thème dans l'histoire économique et l'actualité

Savoir mobiliser l'histoire économique

La comptabilité nationale présente les relations macroéconomiques entre les différents agents d'une économie, afin de quantifier et synthétiser ces relations dans un cadre comptable. La comptabilité nationale est née après-guerre des besoins de la politique économique, qui nécessitait une analyse approfondie des économies nationales. Jusqu'en 1976, la France développe un système comptable original, puis elle adopte à cette date les normes internationales fixées par l'ONU, et précisées dans le cadre européen du Système européen de compte (SEC) : c'est le Système élargi de comptabilité nationale (SECN). L'harmonisation s'est poursuivie dans un cadre international et européen, sous l'égide de l'ONU (Système de comptabilité nationale défini en 1993, ou SCN 93), puis adapté à l'Europe en 1995 : c'est le SEC 95. Cette réforme a été mise en œuvre car le SEC 95 sert de base au calcul du budget de l'Union européenne, suivant des règles comptables identiques dans tous les pays d'Europe. Depuis le 15 mai 2014, c'est la base 2010 qui est utilisée pour les comptes nationaux, notamment pour mettre en œuvre la nouvelle version du Système européen de comptes, le SEC 2010. Avec ce changement de base, l'ensemble des agrégats depuis 1949 est modifié, avec d'importantes innovations conceptuelles portant principalement sur le périmètre de l'investissement (notamment immatériel, la recherche et le développement), la comptabilisation des échanges extérieurs ou la description de l'activité des entreprises d'assurance. Il s'applique à l'ensemble des pays européens depuis septembre 2014.

Montrer la résonance de la question dans l'actualité

Selon l'OCDE, on comptabilise aujourd'hui plus d'une trentaine d'indicateurs synthétiques nationaux ou internationaux qui tentent de dépasser les limites du PIB en évaluant l'impact négatif de l'activité économique sur l'environnement, et sur la situation sociale des plus modestes. Ils quantifient au contraire l'impact positif, mais non monétaire (et donc non présent dans le PIB), de certaines activités comme le travail domestique. Leur principe est de corriger le PIB en utilisant les sources comptables pour estimer les dépenses qu'il faut lui retrancher (comme les dépenses défensives) et celles qu'il faut ajouter (comme les externalités positives), afin d'intégrer des préoccupations environnementales mais aussi sociales (par exemple l'effet négatif de la hausse des inégalités sur le bien-être collectif). Ces indices demeurent hétérogènes et partiels, et il n'existe pas encore de mode de calcul qui se soit imposé. Plus largement, la notion même de richesse fait l'objet de débats. Cette interrogation est portée par exemple par certains philosophes qui développent une critique plus large de l'idée de la richesse sur laquelle s'appuie le PIB. Selon eux, un agrégat de biens et services est incapable de mesurer la véritable richesse d'une société, qui repose sur la nature de son projet et le bien-être de sa population. La crise du COVID-19 en 2020, en montrant le rôle fondamental des infrastructures de santé dans le bien-être, pourrait relancer les réflexions sur la mesure de la richesse, au-delà du PIB.

V. Qu'en disent les économistes aujourd'hui ?

Mise en place en 2008 par le gouvernement français, afin de construire des indicateurs de richesse alternatifs au PIB, la « *Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social* » (dite « *Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi* »), a remis son rapport en septembre 2009. Cette commission visait à mieux prendre en compte dans la production et l'exploitation des données statistiques les questions relatives au bien-être, à la qualité de la vie, à l'environnement et à la soutenabilité. La commission a formulé un certain nombre de recommandations organisées en trois grands axes :

- tout d'abord, *la nécessité de ne pas se limiter au PIB* : ce dernier est une mesure de la production et non du bien-être. La commission a recommandé de se placer prioritairement du point de vue des ménages et de prendre en compte, au côté de la production, la mesure du revenu et du patrimoine. Elle a proposé aussi de mieux mesurer la répartition des revenus ainsi que la contribution des activités non marchandes à la formation du revenu ;
- ensuite, *la mesure de la qualité de la vie* : la commission a recommandé d'améliorer la production de données statistiques en matière de santé, d'éducation, de relations sociales, de participation à la vie politique, etc. Elle a préconisé de mieux connaître les liens entre les divers aspects de la qualité de la vie et de tenir compte de l'appréciation subjective de la qualité de la vie par les agents ;
- enfin, *le développement durable et l'environnement* : la commission a préconisé la réalisation de travaux statistiques relatifs à l'évaluation de la soutenabilité. Elle souhaitait que l'on mesure les « *stocks* » qui conditionnent le bien-être (ressources naturelles, etc.).

L'INSEE a engagé de nombreux travaux pour prendre en compte les recommandations de la commission. Mais c'est pour mettre en œuvre la loi du 13 avril 2015, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse nationale dans la définition et l'évaluation des politiques publiques, que le gouvernement a adopté un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimente chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ces indicateurs complètent le PIB dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ils concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le bien-être « *ailleurs* », c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie.

- la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la nation. Depuis 2005, l'INSEE note que la croissance du PIB par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne. Toutefois, le taux d'emploi des 15-64 ans, soit la participation au marché du travail, continue d'augmenter. Dans le même temps, le poids de la dette publique a nettement progressé et devrait atteindre 119,8 % du PIB en 2020. Enfin, la part des dépenses de recherche dans le PIB, autour de 2,2 %, reste significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « *Europe 2020* » ;
- pour ce qui est de la cohésion sociale et du bien-être, les indicateurs font, selon l'INSEE, ressortir un diagnostic contrasté. Le taux de pauvreté en conditions de vie continue la baisse amorcée en 2013, pour atteindre 11 % en 2018. Depuis 2013, les inégalités de revenu sont quasiment stables. L'espérance de vie en

- bonne santé est restée également stable ces dix dernières années. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenu moins inégalitaire, et une espérance de vie en bonne santé qui se situe dans la moyenne. En matière de satisfaction dans la vie, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays du Sud de l'Europe ;
- quant à la protection environnementale, le bilan est nuancé selon les dernières données de l'INSEE. La pression sur l'environnement est appréciée par l'empreinte carbone et l'artificialisation des sols. L'empreinte carbone, qui mesure les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à notre consommation, augmente du fait de l'accroissement des émissions dues aux importations, alors que les émissions intérieures restent contenues.

POUR S'EXERCER : UN PETIT TEST

CORRIGÉ PAGE 314

	Vrai	Faux
1. La comptabilité nationale analyse les relations économiques à partir des unités institutionnelles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Pour la France, c'est l'OCDE qui collecte les données statistiques de la comptabilité nationale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Dans la comptabilité nationale, le « Reste du monde » n'a pas de fonction ni de ressources particulières.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Chaque secteur institutionnel n'a qu'une fonction économique et n'entretient aucune relation avec les autres.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. La comptabilité nationale est née après-guerre des besoins de la politique économique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Il n'y a pas d'harmonisation de la comptabilité nationale à l'échelle européenne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Les travaux d'experts sur des indicateurs de mesure de la richesse alternatifs au PIB souhaitent généralement intégrer le bien-être, la qualité de vie et la préservation de l'environnement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUELQUES SUJETS POSSIBLES

- ▶ Le PIB.
- ▶ Quels indicateurs synthétiques pour mesurer le bien-être ?
- ▶ Comment mesurer la santé économique d'un pays ?

CONSEILS BIBLIOGRAPHIQUES

- Laurent Braquet et David Mourey, *Économie : Principes fondamentaux*, De Boeck, 2019.
- Emmanuel Combes, *Précis d'économie*, PUF, 2019.
- Pierre-Noël Giraud, *Principes d'économie*, La Découverte, 2016.

